

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 9

Artikel: Les suites de la bataille de Morat
Autor: Jeunet, Abbé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SUITES DE LA BATAILLE DE MORAT

Si la bataille de Morat est fatale à bien des contrées, au contraire, les alliances suisses gagnent plusieurs seigneuries : Orbe, Grandson, Montagny, Bémont, les Clées, Bottens. Orbe et Grandson reçoivent des baillis alternativement de Berne et de Fribourg. Cet état de choses dure trois siècles, jusqu'en 1798, où les Français entrant en Suisse délogent les baillis.

Disons, en passant, que les terres conquises par les Suisses donnent lieu à de longues et sérieuses contestations. Enfin, des arbitres, assemblés à Munster (1484), prononcent que les conquêtes faites durant la guerre demeureront la propriété perpétuelle des villes de Berne et de Fribourg, moyennant une indemnité de vingt mille florins d'or du Rhin à payer aux cantons.

Une nouvelle cession définitive, faite le 13 juin, aux villes de Berne et de Fribourg, comprend non seulement les terres conquises sur la maison de Châlons, mais, en outre, plusieurs villes et seigneuries enlevées à Jacques de Romont et à d'autres vassaux de la Savoie. Les Bernois gardent pour eux Cerlier, confisqué sur Jean de Châlons-Arlay.

Le riche butin fait à Morat est dans la Diète de Stanz l'objet d'un partage bien difficile et le sujet prochain d'une guerre civile. On peut l'éviter grâce à la médiation du B. Nicolas de Flue.

Il faut surtout parler de la conduite insensée de Charles-le-Téméraire à l'égard de la duchesse de Savoie, Yolande de France, veuve du duc Amédée IX. Un duc bourguignon enlevant pendant la nuit une famille princière, un allié qui lui a fourni pour la journée de Morat trois mille hommes, commandés par un capitaine distingué, d'Orlié,

tué sous les murs de cette ville, c'est une faute plus grande, plus infamante que la perte d'une bataille. Racontons, pour le flétrir, un point de l'histoire de la campagne de Morat, si désastreuse pour la Bourgogne et si avantageuse pour la Suisse.

Le malheur est trop souvent un mauvais conseiller, il aigrit et rend ombrageux les caractères les plus doux et porte à d'étranges excès les caractères violents et irascibles.

Charles-le-Téméraire appartenait bien certainement à ces derniers. Ne pouvant se venger des coups de la fortune sur ses ennemis, il s'en prit à ses amis et alliés et particulièrement à Yolande de France, sœur de Louis XI et duchesse de Savoie. Dans l'excès de son amertume, il accusa la duchesse de l'avoir trahi, d'avoir voulu l'empoisonner. A l'entendre, c'était pour elle qu'il était venu faire la guerre aux Suisses ; et elle, de son côté, s'était sans doute entendue avec le roi de France, son mortel ennemi : en un mot, elle seule était cause de tous ses désastres.

Certes, les apparences ne justifiaient aucunement ces fâcheux soupçons, ni la réalité non plus. Il se peut que la politique de Yolande et son attachement à la cause de Bourgogne n'aient pas été complètement désintéressés ; qui l'était alors ? Comme beaucoup d'autres princes à cette époque, la régente de Savoie avait longtemps caressé la pensée et s'était bercée de l'espoir d'unir son fils Philibert à la fille unique du duc de Bourgogne, Marie, riche héritière, que tout le monde convoitait et que le duc promettait à tout le monde, au moins à ceux qu'il jugeait capable de rendre service à la cause de Bourgogne.

Il se peut aussi que, désillusionnée à cet égard, elle ait cherché à se rapprocher du roi de France, son frère, et

que Charles, avisé de ses démarches, ait voulu l'en faire repentir.

Quoi qu'il en soit, au moment où le duc de Bourgogne, à peine échappé au désastre de Morat, se reposait à Gex, sur les terres de Savoie, Yolande venait avec sa famille lui faire les honneurs de l'hospitalité, ou plutôt, sans soupçon et sans méfiance, se livrer à sa merci.

Contre son habitude, Charles dissimula, et prenant un ton hypocrite, il l'engageait à l'accompagner dès le soir même et à chercher un asile en Bourgogne, contre les attaques à redouter de la part des Suisses.

Yolande s'excusa en faisant valoir ses devoirs de régente, les ressources qui lui restaient dans ses Etats et les places fortes où elle pouvait se mettre en sûreté, tant en deça qu'au delà des Alpes.

Bref, ne pouvant l'entraîner spontanément, le duc ordonna à son chambellan, Olivier de la Marche, alors à Genève, de s'embusquer sur le passage de Yolande, de s'emparer d'elle, de son fils, le duc régnant, ainsi que des autres membres de la famille, et de les amener en toute vitesse dans la ville de St-Claude.

Afin de donner à son trop fidèle écuyer le temps de concerter et d'exécuter ce guet-apens, Charles feignit de tenir à la présence de la duchesse et chercha perfidement à prolonger l' entrevue.

Il était nuit, lorsque, prenant congé du duc, Yolande partit de Gex pour rentrer à Genève avec ses fils, Philibert, Charles et Jacques-Louis, ses deux filles, Marie et Louise, et trois dames de compagnie. Sous la garde des seigneurs de Menthon, de Claude de Racconis, de Louis de Villette et de Geoffroy de Rivarole, son maître d'hôtel, elle chevauchait sans défiance, lorsque Olivier de la Marche, embusqué au village du Grand-Saconnex, fond à l'improviste avec ses hommes sur la faible escorte, la

divise avec une étonnante rapidité, et mettant la main sur la duchesse, l'attache brutalement à la croupe de son cheval. Il cherche encore à s'emparer du jeune duc, mais dans l'obscurité, il se trompe et fait prisonnier son frère Charles. Au bruit de cette apparition soudaine et inattendue, Philibert, âgé de onze ans, obéissant à son gouverneur, s'était caché dans un champ de blé.

En dépit de ses officiers et de leurs courageux efforts, la duchesse resta aux mains des Bourguignons.

Fermant les yeux pour ne point voir, Olivier de la Marche s'éloigna au plus vite ; il craignait que les hommes de l'évêché de Genève ne vinssent au secours de la belle-sœur de leur prince et prélat. La montagne de la Faucille fut franchie en toute hâte. Les augustes captifs n'eurent qu'un moment de repos à Mijoux et arrivèrent le vendredi à St-Claude.

L'enlèvement de toute la cour de Savoie était regardé comme certain. En apprenant que le jeune duc lui avait échappé, Charles entra dans des transports de colère inouïs, il voulait se porter aux dernières violences contre les exécuteurs de ses ordres.

Un peu revenu à lui-même, il songea au château de Rouvres près Dijon, pour le lieu de détention de ses prisonniers ; puis, afin de se soustraire aux plaintes et aux récriminations, il s'éloigna au plus vite.

Les prisonniers, toujours conduits par messire Olivier, se remirent en route le 1^{er} juillet et le soir de ce jour arrivèrent à Orgelet. On gagna Lons-le-Saunier, Bletterans, Rochefort, Auxonne. Ce ne fut que le 27 juillet, plus d'un mois après la journée de Morat, que les prisonniers arrivèrent au lieu de leur destination, le château de Rouvres.

Des démarches furent faites à la cour de Dijon, mais sans succès. Charles était tout absorbé par ses préparatifs

d'invasion de la Lorraine, où l'infortuné duc devait trouver une nouvelle défaite.

Impatiente enfin de voir arriver un secours qu'elle attendait vainement, Yolande se décida à surmonter ses répugnances et à solliciter l'intervention de son frère, Louis XI.

Le roi de France reçut avec une grande défiance la visite de Pinerol, secrétaire de la duchesse. Il ne regarda point comme gage de créance suffisant la bague qu'elle avait reçue de lui le jour de son mariage et que le secrétaire lui présentait : habitué au soupçon et à la tromperie, il ne voulut voir dans ce messager qu'un espion et un ravisseur de l'anneau de Yolande.

Ces retards n'avançaient point les affaires de la captive de Rouvres ; elle gémissait loin de ses Etats de Savoie, dont elle était régente pendant la jeunesse de Philibert.

Le seigneur Rivarole vint de Chambéry pour traiter avec la cour de France. Contre toute prévision, l'ambassadeur de Savoie fut bien reçu du roi, qui s'émut, ainsi que la reine Charlotte de la Maison de Savoie, au récit des souffrances et de la détention de la duchesse et de sa famille.

Sur le champ, il dépêcha le sire de Bouchage auprès de Charles d'Amboise, gouverneur de Champagne, pour concerter avec lui l'enlèvement de la duchesse et de ses enfants. Il recommandait d'agir promptement et de profiter de l'absence du duc, qui venait de quitter la Bourgogne avec une nouvelle armée pour attaquer son neveu, René de Lorraine.

Le sire d'Amboise, quittant la Champagne au premier appel du roi, arriva sans obstacle avec 300 lances sous les murs du château de Rouvres. Le fidèle Pinerol, celui-là même à qui Louis XI avait failli faire un mauvais parti, avait tout préparé pour l'évasion de sa maîtresse. Grâce

à un coup de main habilement exécuté, la duchesse Yolande sortit de prison avec sa famille dans la nuit du 2 octobre 1476.

A peine Louis XI était-il rentré dans la capitale de la Touraine, qu'un courrier vint lui annoncer l'heureux succès de l'expédition du sire d'Amboise contre la forteresse de Rouvres. Ses principaux officiers furent envoyés au-devant des prisonniers du duc pour leur faire comme une garde d'honneur. Lui-même vint la recevoir à l'entrée de son château de Plessis-les-Tours, où résidait le roi.

Une escorte française, composée de vingt-sept personnes, ne devait s'arrêter qu'à Chambéry. Le 9 décembre seulement, les victimes de la bataille de Morat faisaient leur entrée solennelle à Chambéry, où de grandes fêtes eurent lieu à l'occasion de l'arrivée du duc de Milan, du comte et de la comtesse de Genève, des envoyés de LL. EE. de Berne et de Fribourg.

Profitant du désastre de Morat, René, avec l'aide des Suisses, était rentré en Lorraine et avait reconquis ses Etats. Toujours obstiné dans ses projets, Charles vint lui présenter la bataille sous les murs de Nancy. C'est là aussi que l'attendait le juge sévère, vengeur de l'innocence et père de l'orphelin.

Abbé JEUNET.

QUELQUES GLANURES HISTORIQUES

ÉGLISE DES CLÉES

Au moyen âge comme maintenant la chapelle des Clées était annexe de Lignerolle. C'est à Lignerolle que les habitants des Clées enterraient leurs morts en passant par un chemin, aujourd'hui cancelé, entre le château et la ferme de Lignerolle. La chapelle des Clées a subi sans doute plusieurs transformations depuis sa fondation. Aujourd'hui on y remarque la table de communion en pierre qui porte sur son pied des feuilles sculptées, la chaire,